

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Castel

Prénom : Jean

Institution ou entreprise : Start'air et Adis Interim

Axe(s) :

- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?
- Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?

Intitulé de votre contribution : La puissance publique est la meilleure forme de solidarité

Résumé de votre contribution :

La puissance publique est la meilleure forme de solidarité. La puissance publique, à quelque niveau que ce soit, supranational, national, infranational est :

1. l'outil de mutualisation des moyens grâce aux contributions récoltées,
2. l'outil de choix des actions portant l'intérêt général,
3. l'outil pour garantir la justice et la liberté.

De plus en plus des « citoyens » rédigent des textes de propositions pour « changer la société ». Pourquoi pas ? Ces contributions peuvent faire avancer les débats. Mais ces particuliers, quelles que soient leurs qualités ne peuvent représenter qu'eux-mêmes, donc sont automatiquement porteurs d'un certain entre soi, de classe, de statut, de religion, d'opinion, de métier, etc. Aussi, souvent, ces contributions apparaissent comme une interpellation du « « monarque » sensé pouvoir être persuadé du bien-fondé de la diatribe. Ou elles révèlent une méconnaissance, sinon un refus, d'utiliser les canaux usuels de la démocratie : conseils, assemblées, etc. Ou même elles comportent parfois le sentiment que les auteurs préfèrent prêcher dans le désert tellement ils sont persuadés de la dérive des « dirigeants ». Il est vrai que l'action de la puissance publique passe par des hommes et des femmes qui peuvent avoir le même défaut de se définir à travers un entre soi de même type, de ne pas savoir entendre les débats, de négliger les outils de consultation, concertation, les canaux normaux de la démocratie. Cela est régulièrement dénoncé comme les riches contre les pauvres, Paris contre la province ou la métropole contre les petites communes, l'élite contre les petits, Bruxelles contre les pays, etc. Il est donc important de revisiter le mode de

fonctionnement des porteurs de la puissance publique. Il se doit d'être respectueux des 4 conditions qui définissent la démocratie :

1. la séparation des pouvoirs qui assure l'indépendance de la justice,
2. l'élection au suffrage universel et à bulletins secrets,
3. la liberté réelle d'expression,
4. le respect du droit des minorités.

De mon point de vue, le véritable changement à prévoir est celui qui permet de renforcer, redonner de la légitimité à l'autorité publique, qui revisite les conditions de base et permet de travailler les 3 points de motivation de son existence et les 4 points de son fonctionnement. Et cette réflexion devrait être utile à tous les niveaux, y compris, syndicaux. Un petit billet d'humeur, J. Castel